

Objet : Vagues de chaleur en France : la climatisation va-t-elle devenir indispensable ? L'avis de l'ADEME

Bonjour,

Face à un nouvel épisode de vague de chaleur, et alors que le recours à la climatisation semble de plus en plus nécessaire pour garantir notre confort thermique, il est crucial d'en maîtriser les impacts néfastes : aggravation des îlots de chaleur urbains, hausse de la facture énergétique pour les ménages et les entreprises, et émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, vous retrouverez ici l'AVIS de l'ADEME « **Vagues de chaleur : la climatisation va-t-elle devenir indispensable ?** ». L'agence y dresse ses recommandations pour adapter les bâtiments à ces vagues de chaleurs, en particulier en ce qui concerne le déploiement des équipements de production de froid.

Pour rappel, le GIEC anticipait dans son rapport de 2022 une augmentation de la durée, de l'intensité et de la fréquence des vagues de chaleur. Ces vagues pourraient survenir trois années sur quatre et durer de mai à octobre, amplifiant les îlots de chaleur urbains et réduisant le confort thermique des occupants des bâtiments, ce qui impactera fortement les territoires.

En savoir plus :

- Découvrez toutes les recommandations détaillées de l'ADEME pour adapter nos bâtiments et nos villes aux vagues de chaleur, et ainsi mieux gérer l'enjeu complexe de la climatisation dans son avis disponible [ICI](#)

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : adempresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du [ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche](#), du [ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#) et du [ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#).

www.ademe.fr